

Porte blanche sur le côté gauche: classes 2,4,6 et 8.

### **Réunion de classes:**

Dans les semaines qui suivent la rentrée; une réunion générale suivie d'une réunion dans chaque classe se fera. Votre présence est souhaitée. Toutes les informations concernant les enseignements et la vie scolaire vous seront données. Nous répondrons à vos questions...un moment important pour le suivi de votre enfant.

### **Absence:**

Une inscription à la maternelle vaut pour obligation de fréquentation régulière. A son retour en classe, l'enfant doit présenter un justificatif de l'absence.

### **Les représentants des parents d'élèves:**

Ils sont le relais entre les parents, les enseignants et la municipalité. Ils sont élus en début d'année scolaire et participent aux Conseils d'école. Les parents souhaitant participer à la vie de l'école sont invités à assister à la réunion d'information qui se déroule dès le début de l'année. Les actions entreprises aux conseils d'école sont par exemple: relation avec la municipalité sur l'augmentation du nombre d'atsem, sécurité routière aux abords de l'école, participation plus active aux festivités... Pour toute suggestion contactez un des représentants élus

PEEP: Mr Leduc

FCPE: Mme Bergeon

### **Règlement Intérieur:**

Il est distribué comme l'ensemble des documents par l'équipe enseignante. Il est modifié si besoin et voté tous les ans lors du 1<sup>er</sup> Conseil d'école. Les parents doivent en prendre connaissance et le respecter.

### **Assurance scolaire:**

Pour l'attestation d'assurance scolaire à fournir obligatoirement; veillez à ce qu'elle mentionne bien »responsabilité civile » mais aussi »individuelle accident pour les dommages que pourraient subir vos enfants

### **Activités:**

- Bibliothèque

Les enfants ont accès à la bibliothèque de l'école. Ils y vont régulièrement. Ils appréhendent le lieu et la notion de bibliothèque.

- informatique

Pour les GS et MS il y a une activité informatique mise en place en cours d'année.

- Jardinage

Toutes les classes participent à l'élaboration du jardin :

- Pour les PS: jardin d'agrément
- Pour les MS et GS : potager.

### **Vêtements et Objets personnels:**

Le port des bijoux est fortement déconseillé. Les jouets en provenance de la maison sont interdits à l'école.

De nombreux vêtements sont abandonnés régulièrement. Pensez à regarder dans les boîtes à l'extérieur De l'école (pensez à marquer les vêtements)

BONNE RENTREE